

Gironde : l'État débloque 2,5 millions d'euros pour les pistes cyclables



Les pistes cyclables seront financées via le plan France Relance Vélo. ©
Crédit photo : Thierry David/ « Sud Ouest »

Par SudOuest.fr
Publié le 15/03/2022 à 17h07

Dans le cadre du plan France Relance, l'État a affecté 9 millions d'euros pour le financement d'aménagements cyclables en Nouvelle-Aquitaine, dont plus de 2,5 millions d'euros pour la Gironde

L'appel à projets France Relance Vélo a livré son verdict : en Nouvelle-Aquitaine, 55 projets d'aménagements cyclables sont désormais éligibles à une aide d'État pour un montant total de 9 millions d'euros. Pour la Gironde, cette manne se monte à plus de 2,5 millions d'euros.

Une cagnotte répartie sur l'ensemble du territoire girondin, même si certaines communes tirent particulièrement leur épingle du jeu. C'est le cas de La Teste-de-Buch, dont les liaisons et aménagements cyclables bénéficieront d'une aide de l'État se montant à 517 376 euros, affectés en partie à la commune de La Teste et à la communauté d'agglomération du bassin d'Arcachon Sud.

Le Département de la Gironde se voit attribuer une somme de 508 136 euros pour un aménagement cyclable sécurisé entre Cubzac-les-Ponts et Saint-André-de-Cubzac. Également bien dotée, la commune de Salles avec une subvention de 553 330 euros pour la création de liaisons douces, dont des voies vertes entre le bourg et le quartier du Caplanne.

Les autres projets financés concernent les communes de Blanquefort, via Bordeaux Métropole, de Lanton, Mios, du Lège-Cap-Ferret, du Porge, du Pian-Médoc, de la communauté de communes des Portes de l'Entre-Deux-Mers (pour le projet Horizon Garonne entre la gare de Portets et Cambes), de Saint-Gervais, de Val-de-Virvée et de Saint-Pierre-d'Aurillac.